PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
14	2

Date de convocation
24/04/2025

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 15/05/2025

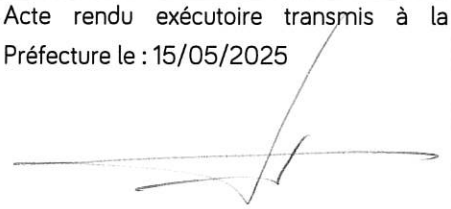

Acte affiché le : 15/05/2025

Titulaires présent.e.s votant.e.s : Annick Barré, Dominique Cogen, Renée Courtel, Jean-François Dumonteil, Françoise Guillerm, Catherine Henry, Joëlle Le Bihan Rémy Le Vot, Jean-Charles Lohé, Jacqueline Mazéas, Michel Morvant, Éric Prigent ; Bernard Saliou Patrick Urien.

Titulaire présent non votant :

Titulaires votant.e.s excusé.e.s : Tugdual Braban, Rollande Le Borgne, Hubert Le Lann, Sandra Le Nouvel, Guillaume Robic.

Suppléant.e.s présent.e.s votant.e.s : Paul Cozic, Eléonore Kogler.

Suppléant.e.s excusé.e.s :

L'An deux mille vingt-cinq, le 07 mai, s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles Lohé.

Soutien au projet « Léa de Nantes à Brest »

En complément d'actions de développement et afin d'accroître son attractivité, la Destination Cœur de Bretagne a inscrit dans sa stratégie des actions de promotion du territoire avec comme fil directeur la valorisation d'une Bretagne insoupçonnée.

Au-delà du challenge sportif, le projet « Léa de Nantes à Brest » est un projet fédérateur qui unit, valorise et s'accorde pleinement avec l'ambition de la Destination.

Le Canal de Nantes à Brest est un élément structurant du territoire offrant un potentiel de développement économique et touristique certain au regard notamment de ses qualités paysagères et environnementales incontestables.

Léa Jamelot, athlète Finistérienne a découvert le kayak sur le Canal de Nantes à Brest et a depuis porté les couleurs de la Bretagne et de la France dans diverses compétitions.

En juin 2025, elle se lance le défi de parcourir les 364 kilomètres du canal et de franchir les 237 écluses entre Nantes et Brest, en 12 jours. Cette traversée sera ponctuée de rencontres et d'animations afin de promouvoir le Centre Bretagne et le Canal.

L'objectif est de fédérer autour de son projet la population locale, les associations, les collectivités...

Léa Jamelot est accompagnée dans son aventure par une équipe audiovisuelle disposant de tous les moyens pour réaliser, produire et diffuser des documents audiovisuels : trailer permettant de promouvoir et d'annoncer cet évènement, web série quotidienne pendant la traversée, document long métrage...

Afin de soutenir ce projet et de bénéficier en contrepartie de photos et de rushs vidéo libres de droits pour une durée illimitée, il est proposé

- De signer la convention annexée à cette délibération
- D'octroyer une aide financière de 1500 € TTC à La Belle Vie Média qui va superviser et produire les images de ce projet « Léa, de Nantes à Brest ».

Le Comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- Approuve le soutien au projet « Léa, de Nantes à Brest » à hauteur de 1500 € TTC
- Autorise le Président à signer la convention de partenariat entre le Pays du Centre Ouest Bretagne et la Belle vie Média

Le Président,
Jean-Charles LOHÉ